

Réhabilitation de la Cité Paul Langevin à Dugny



Adresses des travaux :

■ 7-9-11, rue Paul Langevin (bâtiments A à K)



Les travaux de réhabilitation démarrent...

La phase de préparation de chantier est engagée et les premières interventions débuteront au mois de janvier.

Les différentes phases du chantier

- **Lors de la réunion publique organisée le 19 juin dernier**, des remarques ont été formulées par les locataires sur le projet. Celles-ci ont été prises en compte et intégrées dans ce programme de réhabilitation.
- **Concernant les fuites** dans la gaine technique de la salle de bains, le déplacement des lavabos et la création d'une trappe de visite, la Délégation est déjà intervenue dans 209 logements sur les 406 que compte la cité. Nous réaliserons ces mêmes travaux dans les 197 logements restants. De plus, des travaux de réhabilitation vont être entrepris sur l'ensemble des bâtiments.

Notre intervention

- **Première phase en cours**: instruction de l'autorisation administrative nommée Déclaration Préalable.
- **Deuxième phase décembre 2015**: réalisation d'un diagnostic amiante avant travaux dans quelques logements pour lever le doute sur les murs des salles de bains.
- **Troisième phase de janvier à avril 2016**: travaux de plomberie et de peinture à l'intérieur des 197 logements non réalisés, par les entreprises GECOP et BPVR, et consultation des entreprises sur les travaux de ravalement des façades avec isolation thermique, de réfection de l'étanchéité des terrasses et de remplacement des fenêtres PVC double vitrage. Finalisation du projet et consultation des entreprises de travaux de requalification des espaces extérieurs.
- **Quatrième phase de mai 2016 à début 2018**: réalisation des travaux de ravalement, étanchéité et fenêtres et de requalification des espaces extérieurs.



Les principaux rendez-vous avec les locataires sont les suivants

Travaux à l'intérieur des logements

- **Envoi de courriers** pour prise de rendez-vous avec les locataires.
- **Une visite sera réalisée en votre présence**, l'entreprise et l'Office pour faire un constat des lieux avant travaux, quelques jours avant l'intervention des entreprises.

Travaux sur l'enveloppe et espaces verts

- Organisation d'une réunion de concertation avec les locataires courant mars 2016 pour présenter le planning, le phasage d'intervention, les entreprises et le projet architectural validé lors de la réunion de concertation de juin dernier.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise de plomberie GECOP** sera en charge de remplacer les lavabos des 197 logements ainsi que les organes défectueux dans la gaine technique de la salle de bains.
 - 10, rue Volta 94140 Alfortville - Tél. : 01 49 77 57 12
- **L'entreprise de peinture BPVR** sera chargée de repeindre la salle de bains des 197 logements après le passage des plombiers.
 - 10, rue Maximilien Robespierre 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 48 02 96 60
- **L'entreprise d'électricité CIBELEC** remplacera l'applique murale au-dessus des nouveaux lavabos.
 - 2, impasse Diderot 93500 Pantin - Tél. : 01 56 96 04 40
- **L'Office** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service Bâtiment de la Direction Technique de l'Office. Abdelghani HADDOUCHE, technicien, sera votre principal interlocuteur pour le chantier de travaux d'envergure. Il aura également pour mission de vérifier la bonne exécution des travaux.
Point d'accueil: 1 place Daguerre à Dugny - Tél.: 01 48 37 01 63
- **La Délégation de Dugny** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.
 - 4, rue Louise Michel à Dugny - Tél.: 01 48 37 86 11



Perspective du projet



Perspective du projet

L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes «**Info concertation**».
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition, au Point d'accueil 1 place Daguerre à Dugny, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise, du maître d'œuvre et des locataires référents.
- La mise en place **d'affichages** dans les halls chaque fois que nécessaire.



Les chantiers recrutent !

- Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers. Nous vous fournirons davantage de renseignements dans nos prochaines Info concertation.